



ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PROSPECTIVE ET DE L'INNOVATION

2 DÉCEMBRE
2021

CITÉ DE L'ESPACE
TOULOUSE

100% PRÉSENTIEL

L'AVOCAT EN 2050



DE LA
SCIENCE-FICTION
À L'ACTION

#EGPI2021



CONSEIL NATIONAL
DES BARREAUX

LES **AVOCATS**



ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PROSPECTIVE ET DE L'INNOVATION

L'AVOCAT EN 2050 DE LA SCIENCE-FICTION À L'ACTION



8 h 00

OUVERTURE DU SITE ET ACCUEIL CAFÉ

9 h 00

ALLOCUTION OFFICIELLE

Jérôme GAVAUDAN, président du Conseil national des barreaux

9 h 15

DISCOURS D'OUVERTURE

Sophie FERRY, présidente de la commission Prospective du Conseil national des barreaux, avocate au barreau de Nancy

9 h 30

CONFÉRENCE - L'AVOCAT DE DEMAIN : ÊTRE AVOCAT EN 2050

Modératrice : Sophie FERRY, présidente de la commission Prospective du Conseil national des barreaux, avocate au barreau de Nancy

Louis DEGOS, membre de la délégation française du CCBE, avocat au barreau de Paris

Thierry WICKERS, ancien bâtonnier du barreau de Bordeaux, ancien président de la Conférence des Bâtonniers, avocat au barreau de Bordeaux

Émilie GAILLARD, maître de Conférence HDR Sciences Po RENNES, Coordinatrice générale Chaire d'excellence CNRS Normandie pour la Paix

Xavier BEAUCHAMP-TREMBLAY, avocat au barreau du Québec, Ex-président de CanLII (Institut canadien d'information juridique)

Philippe DAMIER, professeur de neurologie

Luc FERRAND, magistrat

Jacques LÉVY-VÉHEL, mathématicien

Marc MOSSÉ, président de l'AFJE

Cette conférence sera suivie d'un débat avec la salle.

12 h 30

PAUSE DÉJEUNER

14 h 00

PREMIERE SESSION D'ATELIERS

ATELIER 1 - AVOCAT ET MAGISTRAT : POSITIONNEMENT ET RELATIONS À L'ÈRE POST-NUMÉRIQUE

TOUT NIVEAU

2050, les avocats et les magistrats sont membres de la Ligue des justiciers du droit, sentinelles de nos libertés. Auront-ils remporté le pari de l'unité? Auront-ils une vision commune de la justice et du rôle des professionnels du droit? Et si l'audience n'est plus, alors quelles pourraient être leur rôle et leur relation en dehors des prétoires?

Modérateurs : Grégoire NIANGO, membre de la commission Prospective du Conseil national des barreaux, avocat au barreau de Nancy

Philippe KLEIN, ancien Bâtonnier de l'ordre, ancien élu du Conseil national des barreaux et expert de la commission Prospective et Innovation, avocat au barreau d'Aix en Provence

Intervenants :

Vincent NIORÉ, vice-bâtonnier élu de l'Ordre des avocats de Paris, avocat au barreau de Paris

Bruno DONDERO, professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne (Université Paris 1), avocat au barreau des Hauts-de-Seine

14 h 00

PREMIERE SESSION D'ATELIERS (SUITE)

ATELIER 2 - L'AVOCAT ET LES NEUROSCIENCES

TOUT
NIVEAU

En 2050, les avocats sont tous télépathes. Vous ne pouvez plus rien leur cacher, pour votre bien. Quels sont les apports des neurosciences qui sont utiles à l'avocat pour l'exercice de son métier ? Comment peuvent-ils aider l'avocat à mieux comprendre sa pratique et ses réactions ? Quelles sont les avancées dans ce domaine à l'étranger et notamment aux États-Unis ?

Modérateur : **Matthieu BOISSAVY**, membre de la commission Prospective et vice-président de la commission Libertés et droits de l'Homme du **Conseil national des barreaux**, avocat au **barreau de Paris et New-York**

Laura PIGNATEL, enseignant contractuel à **Aix-Marseille Université**

Olivier OULLIER, co-fondateur d'**Inclusive Brains** et professeur à **Aix-Marseille Université**

Nathalie PRZYGODZKI-LIONET, professeure de psychologie appliquée à la justice - **Université de Lille**

Edmond-Claude FRETY, avocat au **barreau de Paris**, ancien secrétaire de la Conférence, membre du **Conseil de l'Ordre**, président de **Cerveau Droit**

ATELIER 3 - L'APPROCHE CLIENT À L'ÈRE POST-NUMÉRIQUE

TOUT
NIVEAU

En 2050, votre avocat est connecté en Bluetooth avec vous, directement. Vous connaissez tout de l'état de votre dossier, de la facturation, des succès, des échecs. Mais sera-t-il vraiment en lien avec vous ? Ou s'agira-t-il d'un bot développé pour gérer ce type de demande ? Et est-ce que vous trouverez ça, appréciable ?

Modérateur : **Jean-Baptiste BLANC**, membre de la commission Communication institutionnelle du **Conseil national des barreaux**, avocat au **barreau de Marseille**

Thierry WICKERS, ancien bâtonnier du **barreau de Bordeaux**, ancien président de la Conférence des Bâtonniers, avocat au **barreau de Bordeaux**

Clarisse BERREBI, avocate au **barreau de Paris**

Sandy MOCKEL, membre du **conseil de l'ordre**, vice-présidente **ACE-JA** de Paris, avocate au **barreau de Paris**

15h30

PAUSE

15 h 45

DEUXIEME SESSION D'ATELIERS

ATELIER 4 - L'AVOCAT ET L'AUDIENCE : LA MUTATION ABOUTIE

TOUT
NIVEAU

En partant du postulat que l'audience existerait toujours, les réflexions porteraient sur :

- L'existence d'une audience : Pour qui ? Pour quoi ? L'exception au traitement général du contentieux en amont, par des modes alternatifs, par des process informatisés, par les PSA
- L'organisation de la procédure et la tenue d'une audience : instauration d'un échange magistrat/avocat dans le cadre de la gestion d'un « portefeuille » de dossiers, rdv judiciaire dès que le dossier est prêt, audience virtuelle, présentielle ou mixte, publicité de l'audience, accès à la justice et vertus démocratiques
- Le rôle du greffe: rôle up gradé avec une action sur la seule rédaction et la sécurité de l'acte, le reste du traitement étant géré par process

Modérateurs : **Manuel FURET**, membre de la commission Prospective du **Conseil national des barreaux**, avocat au **barreau de Toulouse**

Guy DELOMEZ, membre de la commission Prospective du **Conseil national des barreaux**, avocat au **barreau de Cambrai**

Carine DENOIT-BENTEUX, avocate au **barreau de Paris**, médiatrice, ex-présidente de la commission Textes du **Conseil national des barreaux**

Gilles ACCOMANDO, magistrat, **Directeur de l'EFB**

Florence CREUX-THOMAS, rédacteur en chef chez **LexisNexis**, revue **Prospective et Innovation**

Mohamed NEHAL, chef de cabinet des chefs de cour à la **Cour d'appel de Poitiers**

15 h 45

DEUXIEME SESSION D'ATELIERS (SUITE)

ATELIER 5 - AVOCAT ET BIEN PLUS QUE ÇA : QUELLES ACTIVITÉS POSSIBLES POUR L'AVOCAT EN 2050 ?**TOUT NIVEAU**

La technologie est fondamentale dans l'évolution du métier d'avocat, ainsi il convient d'aborder les problématiques suivantes :

- La mobilité professionnelle : le sésame pour l'avocat de 2050 ?
- Existe-t-il un avenir en 2050 pour les « nouveaux métiers » d'aujourd'hui ?
- La justice négociée en 2050 : quelle applicabilité pour le citoyen ?

Modérateurs : **Pierre GRAMAGE**, membre de la commission Prospective du **Conseil national des barreaux**, avocat au **barreau de Bordeaux**

Séverine AUDOUBERT, membre de la commission Prospective du **Conseil national des barreaux**, avocat au **barreau de Paris**

Christophe ROQUILLY, professeur, directeur **EDHEC Augmented Law Institute**, doyen honoraire du Corps Professoral

Kami HAERI, avocat au **barreau de Paris**

Catherine CLAVEAU, bâtonnière du **Québec**

ATELIER 6 - DE L'AVOCAT AUGMENTÉ À L'AVOCAT MUTANT : LES OUTILS DE L'AVOCAT**TOUT NIVEAU**

2050, l'avocat est un juriste mutant : un code dans une main et l'autre qui, code des programmes complexes de distribution de traitement en big data. Entre robot, blockchain et intelligence artificielle, quels seront les outils qui lui permettront demain de réaliser ses missions ? Et quels seront ses compétences clés ? Maîtriser le droit sera-t-il suffisant ?

Modératrice : **Clarisse SURIN**, avocate au **barreau de Paris**, membre de la commission Droit et entreprise du **Conseil national des barreaux**

Alain BENSOUSSAN, avocat au **barreau de Paris**

Simon DE CHARENTENAY, directeur **DU LegalDesign** à l'**Université de Montpellier**, avocat au **barreau de Montpellier**

Carlos ESCAPA, expert en IA – **Global Business Development Manager Facebook**

17h15

PAUSE

17 h 30

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE**TOUT NIVEAU**

Restitution des ateliers de la journée et annonce du challenge.

Grégoire NIANGO, membre de la commission Prospective du **Conseil national des barreaux**, avocat au **barreau de Nancy**

Philippe KLEIN, ancien Bâtonnier de l'ordre, ancien élu du **Conseil national des barreaux** et expert de la commission Prospective et Innovation, avocat au **barreau d'Aix en Provence**

Matthieu BOISSAVY, membre de la commission Prospective et vice-président de la commission Libertés et droits de l'Homme du **Conseil national des barreaux**, avocat au **barreau de Paris et New-York**

Jean-Baptiste BLANC, membre de la commission Communication institutionnelle du **Conseil national des barreaux**, avocat au **barreau de Marseille**

Manuel FURET, membre de la commission Prospective du **Conseil national des barreaux**, avocat au **barreau de Toulouse**

Guy DELOMEZ, membre de la commission Prospective du **Conseil national des barreaux**, avocat au **barreau de Cambrai**

Pierre GRAMAGE, membre de la commission Prospective du **Conseil national des barreaux**, avocat au **barreau de Bordeaux**

Séverine AUDOUBERT, membre de la commission Prospective du **Conseil national des barreaux**, avocat au **barreau de Paris**

Clarisse SURIN, avocate au **barreau de Paris**, membre de la commission Droit et entreprise du **Conseil national des barreaux**



ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PROSPECTIVE ET DE L'INNOVATION

L'AVOCAT EN 2050 DE LA SCIENCE-FICTION À L'ACTION

TARIFS

- **150€ TTC avocats et autres professions**
- **Gratuit pour les élèves avocats.**

Le montant des frais d'inscription est un tarif unique pour toute profession, vous donnant un droit d'accès à la formation en présentiel.

* **Pour les magistrats :** Conditions tarifaires : prise en charge par l'ENM

Veillez contacter le service événement : evenement@cnb.avocat.fr

JUSQU'À
7 HEURES DE
FORMATION
DÉLIVRÉES

FORMATION CONTINUE

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, soit **jusqu'à 7 heures de formation** délivrées au cours de cette journée.

Une attestation de fin de formation précisant le nombre d'heures effectivement suivies en direct vous sera transmise par e-mail à l'issue de l'événement.

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION PAR LE FIF PL :

Les frais d'inscription sont susceptibles d'être pris en charge par le FIF PL dans la limite des critères 2021 des avocats libéraux.

Toute demande de prise en charge devra être effectuée auprès du FIF-PL (www.fifpl.fr) en indiquant le n° de déclaration d'activité de l'organisme de formation : **11753216075**.



MODE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION :

À l'issue de la formation, chaque participant remplira une fiche anonyme d'évaluation des acquis et de la qualité de la formation.



Public visé : Avocats, élèves avocats, magistrats et autres professionnels du droit concernés



Prérequis : Avoir déjà acquis les fondamentaux en matière de prospective et innovation



Objectifs pédagogiques : Préparer les cabinets aux évolutions technologiques en anticipant les mutations de la société et les besoins



Moyens pédagogiques et d'encadrement : Suivi en présentiel des conférences et ateliers, production de documents pédagogiques, co-animateurs d'ateliers, mises en situation pratique et conférences, les participants pourront interagir en posant des questions sur place.



ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PROSPECTIVE ET DE L'INNOVATION

L'AVOCAT EN 2050

DE LA SCIENCE-FICTION À L'ACTION



LA CITÉ DE L'ESPACE TOULOUSE

Cité de l'espace
avenue Jean Gonord
31500 Toulouse

ACCÈS :

**En voiture depuis le centre-ville
de Toulouse :**

en suivant les panneaux
« Cité de l'espace »
ou direction Castres (15min).

En bus, ligne 37 - arrêt Cité de l'espace.

En navette, via la plateforme
d'inscription.



Pour accéder à la Cité de l'Espace, il vous sera demandé de **présenter un pass sanitaire valide**.

Plus d'informations : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>

Nous vous remercions de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires.

Aucun accès ne sera autorisé même temporaire sans présentation du pass sanitaire.

FORMAT : 1 journée, 7H de formation par jour

FORMATION CONTINUE : jusqu'à 7 heures de formation délivrées

PARCOURS DE FORMATION : tout niveau

* (Actualisation : tout public et vie professionnelle).



FORMATION
CERTIFIÉE



INFOS & INSCRIPTION :

Inscrivez-vous en ligne sur : www.cnb.avocat.fr

Assistance inscriptions : par téléphone au +33 (0)9 70 75 29 91 ou par e-mail à egpi2021@cnb.avocat.fr

Référent administratif et pédagogique : Service événement du Conseil national des barreaux

E-mail : evenement@cnb.avocat.fr – Téléphone : +33(0)1 53 30 85 65

Référent handicap : Vanessa Chaulvet – e-mail : v.chaulvet@cnb.avocat.fr – téléphone : +33(0)1 86 21 66 47

#EGPI2021